



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 MARS 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 8 mars 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 21 mars 2011

CHANTIERS D'INSERTION - AVENANT N° 2 A
LA CONVENTION CADRE SIGNEE LE 16
FEVRIER 2009, ENTRE LA VILLE DE NIORT
ET LA MIPE

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi
22 mars 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Alain BAUDIN - M. Aurélien MANSART - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : - Mme Pilar BAUDIN

Excusés ayant donné pouvoir :

- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Josiane METAYER
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Michel GENDREAU

PATRIMOINE ET MOYENS

**CHANTIERS D'INSERTION - AVENANT N°2 A LA CONVENTION
CADRE SIGNEE LE 16 FEVRIER 2009, ENTRE LA VILLE DE NIORT
ET LA MIPE**

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente,

Dans le cadre du plan de cohésion sociale, la Ville de Niort a souhaité s'engager dans des actions d'insertion afin de mieux lutter contre l'exclusion.

Ainsi, par délibération du Conseil municipal en date du 16 février 2009, elle a signé une convention cadre avec la Mission pour l'Insertion et pour l'Emploi (MIPE), modifiée le 29 mars 2010 par l'avenant n°1.

L'article 6 de la convention cadre, concernant le suivi opérationnel des chantiers et de l'évaluation, désignait nommément les personnes responsables pour la MIPE et pour la Ville de Niort.

Or des changements intervenus dans le personnel de la MIPE nécessitent la modification de ces dispositions par avenant.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°2 de la convention cadre signée le 16 février 2009, entre la Ville de Niort et la MIPE ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Madame le Maire de Niort,
Députée des Deux-Sèvres

Signé

Frank MICHEL